



Les évolutions démographiques récentes en Alsace : un émiettement qui se confirme

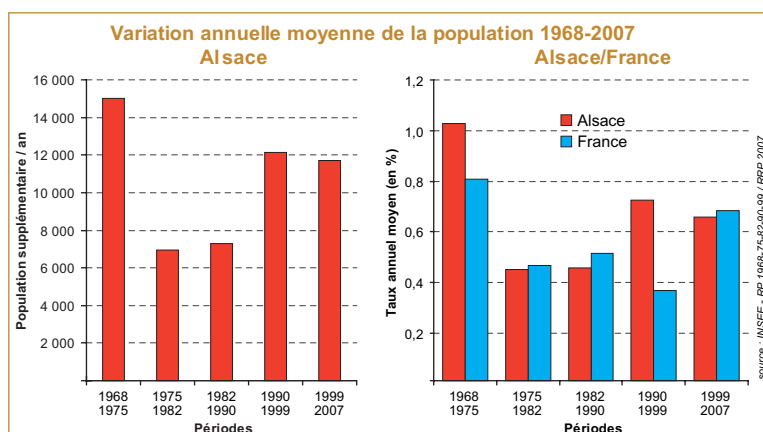
Malgré un léger tassement depuis le début des années 2000, la croissance démographique en Alsace, dans la moyenne française, est une exception dans le Grand Est depuis longtemps.

A une échelle infra-régionale, les dynamiques démographiques récentes confirment l'accroissement de l'étalement urbain entamé depuis les années 1980. L'urbanisation, intense au début des années 1970 dans les grandes agglomérations et dans leurs proximités immédiates, s'est petit à petit éloignée et éparpillée. Une part de plus en plus grande de la croissance démographique est captée par les petites communes.

En 2007, le poids de la CUS dans la population régionale, à l'image des trois autres grandes agglomérations alsaciennes, est en recul par rapport aux années 1990. Et nouveauté, ce qui a fait le moteur de la croissance démographique de la CUS, à savoir sa deuxième couronne, est en net repli.

Evolution récente de la population alsacienne

En Alsace, un rythme équivalent à ce qu'on observe au niveau national...



Depuis 1999, la population alsacienne s'est accrue de 93 500 habitants pour atteindre 1 827 300 habitants en 2007. Cette progression (+11 700 habitants par an) est quantitative dans la continuité de ce qui a été observé durant les années 90 (+12 150 habitants par an).

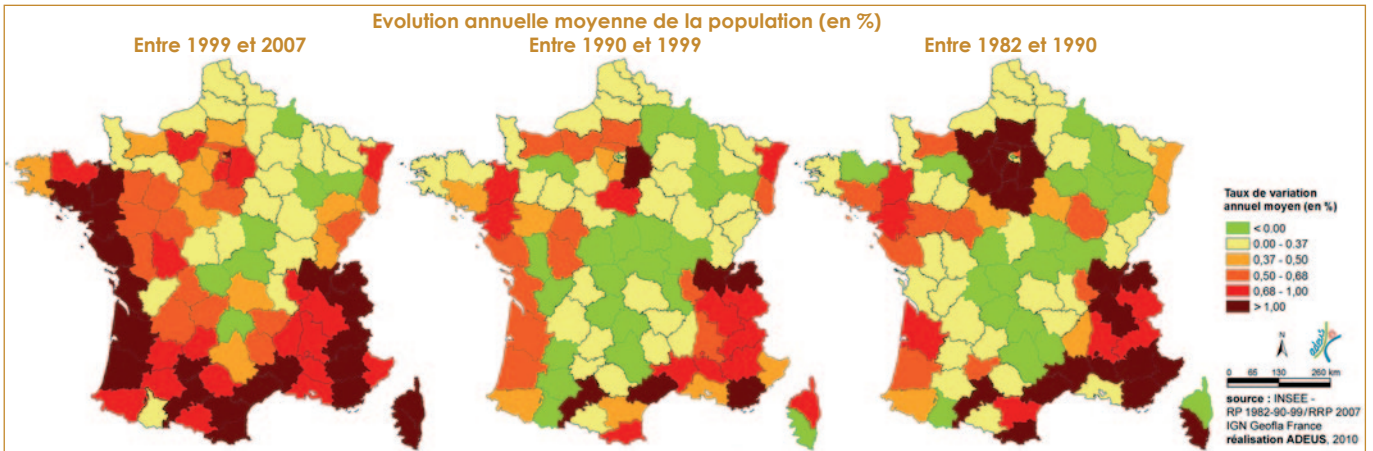
Entre 1999 et 2007, le rythme d'accroissement annuel de la population en Alsace a été

équivalent à la moyenne nationale. Néanmoins, alors que pour l'ensemble de la France le rythme de la croissance démographique a progressé de manière significative entre les années 1990 et les années 2000, il s'est légèrement infléchi en Alsace.

Ainsi, l'Alsace, deuxième région française pour son évolution démographique durant les années 90, chute au 11ème rang depuis le début des années 2000. De fait, le rythme de la croissance démographique a été exceptionnel durant les années 1990 (deux fois plus rapide que pour la France). Depuis le début des années 2000, la dynamique démographique alsacienne revient, comme depuis le milieu des années 1970, dans le sillage de la moyenne française.

Au total, en 39 ans entre 1968 et 2007, la population alsacienne s'est accrue de 415 000 habitants, soit l'équivalent de la population actuelle de l'agglomération strasbourgeoise.

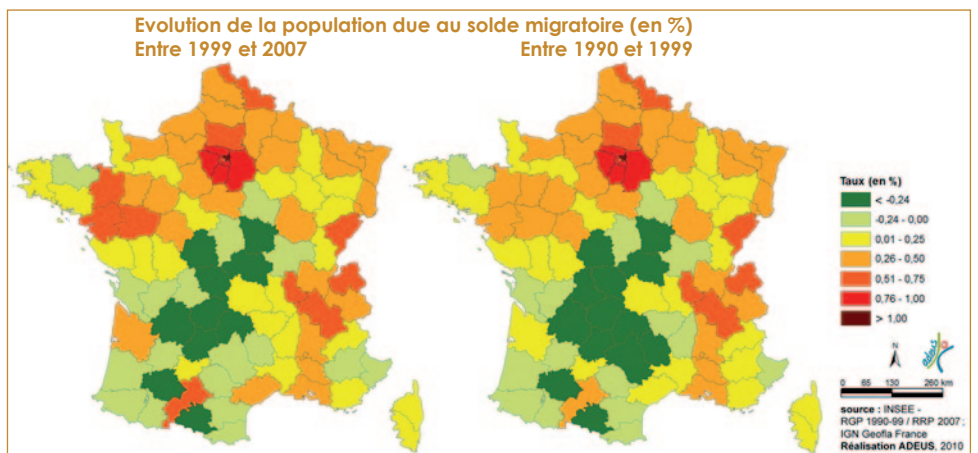
L'Alsace : une exception dans le Grand Est



Au niveau national, depuis le début des années 2000, les dynamiques démographiques les plus importantes concernent les départements situés le long du littoral (Méditerranée et façade atlantique). Plus globalement, ce sont l'ensemble des départements de la partie ouest et sud de la France qui voient leur population augmenter le plus rapidement. A quelques nuances près, ceci est vrai depuis le début des années 1980, mais le phénomène a gagné en intensité.

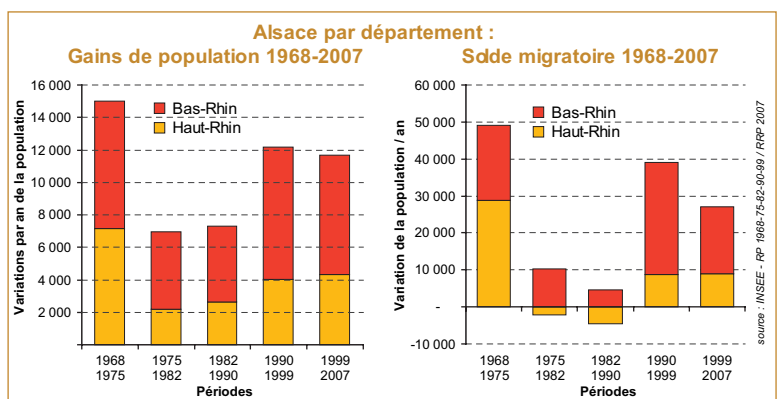
Dans le Grand Est, l'Alsace (et dans une moindre mesure la Franche-Comté) fait figure d'exception. C'est la seule région à présenter des niveaux d'accroissement élevés, et ce depuis une trentaine d'années. Ceci est le résultat de la conjonction de deux facteurs :

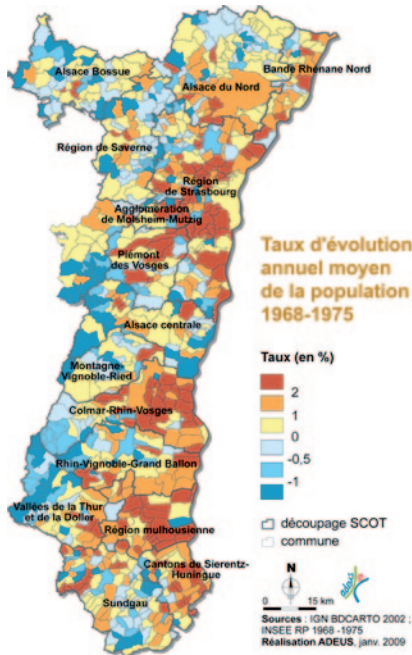
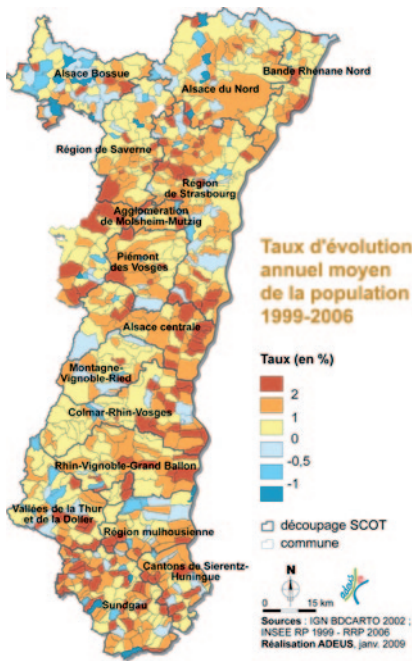
1- Une population relativement jeune, d'où un solde naturel : différence favorable entre les naissances et les décès. L'Alsace occupe le 4ème rang des régions françaises pour le solde naturel, qui y explique les deux tiers de l'accroissement global (64 % durant les années 90, 70 % depuis 2000). En ce sens, il est le moteur de la dynamique démographique alsacienne. Les générations nées avant 1946 (âgées de 60 ans et plus) sont proportionnellement moins nombreuses qu'en France, alors que les générations âgées de 25 à 50 ans sont beaucoup plus présentes. C'est cet effet de structure qui contribue à un mouvement naturel plus important en Alsace qu'en moyenne en France.



2- Un solde migratoire constamment positif depuis le début des années 1990 et qui, même s'il contribue plus modestement à l'accroissement global de la population, permet de distinguer l'Alsace des régions environnantes du Grand Est.

Avec 1 085 000 habitants en 2007, le département du Bas-Rhin compte 257 000 habitants de plus qu'en 1968. Chaque année, le Bas-Rhin gagne 8 000 habitants, contribuant ainsi à hauteur des deux tiers de l'accroissement global de la population alsacienne.





Contrairement au Haut-Rhin, qui a par périodes (années 70 et 80) présenté un solde migratoire négatif, il y a toujours eu, depuis une quarantaine d'années, plus d'entrées que de départs dans le Bas-Rhin. Et même si le solde migratoire a baissé durant les années 2000 par rapport aux années 1990, il demeure à des niveaux parmi les plus élevés des 30 dernières années.

L'Alsace est passée en 40 ans de l'exode rural à l'éparpillement urbain

L'inscription territoriale des dynamiques démographiques a radicalement changé depuis une quarantaine d'années. Plusieurs phases se sont succédées :

- Durant les années 60, l'essentiel de l'attractivité résidentielle profitait d'abord aux grandes communes et à leurs agglomérations.
- Les années 70 voient le développement des couronnes urbaines des trois grandes villes alsaciennes prendre le relais, au détriment des centres.
- La fin des années 70 et les années 80, qui coïncident avec l'accession à la propriété des générations issues du baby-boom, voient le phénomène de l'étalement urbain s'accélérer et concerner des communes situées dans l'hinterland des grandes agglomérations.
- A partir des années 1990, on assiste à un double phénomène :
 - d'une part, le retour vers les centres ;
 - d'autre part, un éloignement progressif des dynamiques démographiques des grandes agglomérations avec, comme corollaire, de faibles croissances à proximité de ces agglomérations.

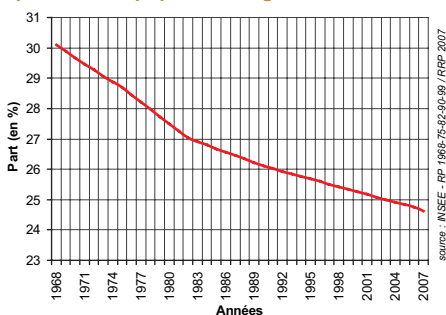
Les dernières tendances connues montrent que les territoires les plus dynamiques sont ceux de la région de Sélestat, de la Vallée de la Bruche ainsi que de la Bande rhénane nord.

Une pression forte sur les petites communes

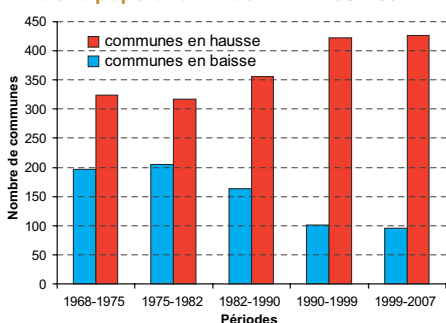
Ces transformations peuvent être illustrées par trois indicateurs :

- Les communes de moins de 5 000 habitants participaient dans les années 1960 à 40 % de l'accroissement démographique dans le département. Depuis le début des années 2000, elles en absorbent 70 %.
- Les trois grandes communes (Strasbourg, Mulhouse et Colmar), après un pic atteint en 1968, ont vu depuis leur poids dans la population régionale régresser de manière continue. Désormais, les trois communes les plus peuplées de la région abritent moins d'un alsacien sur quatre, totalisant à elles trois 450 000 habitants en 2007.
- Les taux de variation de la population présentaient une étendue très forte à la fin des années 60. Le minimum était très bas, le maximum très haut. Les écarts se sont progressivement resserrés, signe d'un relatif lissage des dynamiques démographiques sur le territoire. De manière concomitante, le nombre de communes concernées par des pertes de population n'a cessé de baisser. Dans les années 1970, 40 % des communes bas-rhinoises perdaient de la population. Depuis 2000, elles ne sont plus que 18 % dans ce cas, soit moins d'une centaine de communes sur 527.

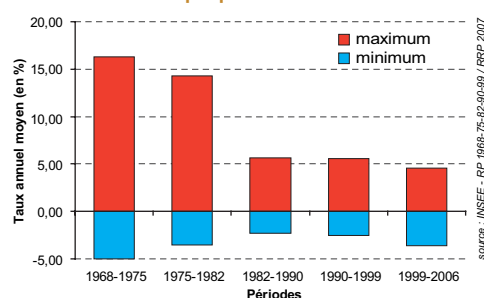
Colmar, Mulhouse, Strasbourg : part dans la population régionale 1968-2007



Nombre de communes gagnant et perdant de la population : Bas-Rhin 1968-2007



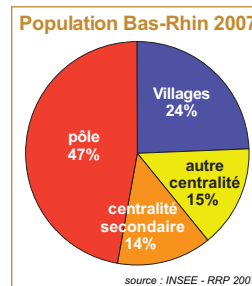
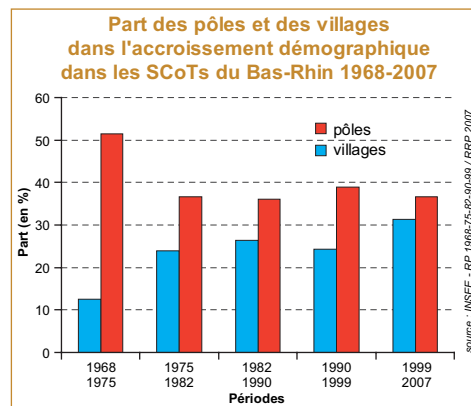
Taux d'accroissement annuel moyen de la population : minimum et maximum communaux atteints durant chaque période : Bas-Rhin 1968-2007



Un mouvement que les SCoTs veulent inverser

Les tendances des 20 dernières années vont ainsi dans le sens d'une dilution des dynamiques démographiques. Les SCoTs du Bas-Rhin mettent l'accent dans leurs orientations sur la nécessaire lisibilité de leur armature urbaine et sur l'importance du renforcement, voire de l'émergence de polarités structurantes. Les évolutions récentes montrent en effet, quel que soit le territoire dans le Bas-Rhin, que les pôles, qu'ils soient principaux ou secondaires, ne participent pas à hauteur de ce que définissent les orientations des SCoTs dans le captage des populations pour structurer efficacement l'espace.

Ainsi, les villages participent désormais à hauteur de 31,5 % dans l'accroissement total de la population bas-rhinoise, alors qu'ils ne pèsent que 24 % dans la démographie départementale. Leur part dans les dynamiques est en constante augmentation. Au début des années 70, les villages captent seulement 12 % de l'accroissement total. A l'opposé, les pôles structurants, qui pèsent pour la moitié de la population départementale, ne participent qu'à hauteur de 37 % dans l'accroissement global. Cette part est en baisse depuis les années 60. Aujourd'hui, les villages participent quasiment autant que les pôles dans l'accroissement démographique départemental, alors qu'ils pèsent deux fois moins en population.



Les gains démographiques de la CUS subsistent, mais sont en forte baisse

En 2007, la CUS abritait 468 000 habitants. Cela représente 100 000 habitants de plus en 40 ans. Le plus grand pôle régional voit néanmoins baisser sa dynamique. La grande nouveauté, concerne ce qui était jusque là le moteur de la croissance démographique de la CUS : sa deuxième couronne (les 21 communes de moins de 10 000 habitants). Depuis le début des années 1980, ces communes avaient pris le relais de la première couronne (Schiltigheim, Bischheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim et Ostwald) comme principal réceptacle de la croissance démographique de la CUS. Désormais, la deuxième couronne évolue à un rythme inférieur. Enfin, Strasbourg, après un redressement de sa croissance durant les années 1990, semble être à nouveau en 2007, comme à la fin des années 1970, dans une dynamique démographique décroissante.

La chute de la construction neuve que l'on observe dans la CUS depuis le début des années 2000 et jusqu'en 2008 explique très largement ces tendances, qui sont problématiques pour au moins trois raisons :

- Même si l'emploi demeure polarisé dans la CUS, il a tendance à suivre, avec un décalage, les mêmes tendances que la population. Deux conséquences : d'une part, une population active qui s'installe hors CUS, ce sont des navettes quotidiennes supplémentaires ; d'autre part, un emploi qui s'éparpille fait perdre au territoire sa capacité d'attraction et de rayonnement.
- Le report de l'urbanisation ne renforce pas les centralités intermédiaires, ce qui remet en question l'objectif de renforcement de l'armature urbaine départementale.
- Ce report impacte les équipements des communes : il faut en créer dans celles soumises à la pression urbaine, alors qu'ils deviennent sous-utilisés dans les communes déjà pourvues. Cela pose la question de la pérennité des équipements et de leurs coûts en dehors des pôles.

Que ce soit pour l'ensemble des SCoTs, dans l'optique d'une meilleure structuration du territoire, ou pour la CUS, où le dernier PLH affiche des objectifs de construction de logements résolument ambitieux, il est primordial d'inverser ces tendances qui, si elles s'installaient durablement, risqueraient d'avoir des conséquences négatives sur le fonctionnement durable des territoires, leur rayonnement et leur attractivité.

